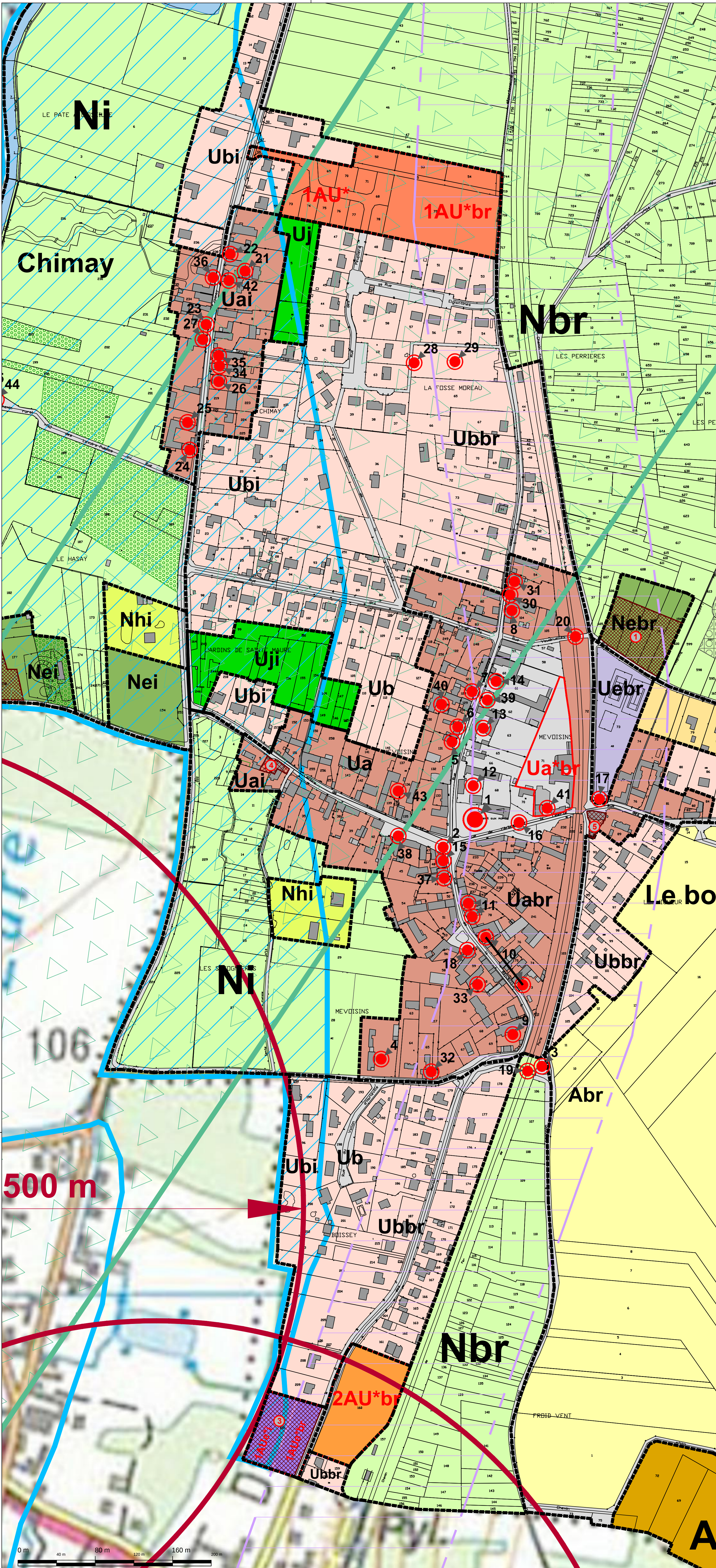




- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 1er juillet 2016
- Arrêt du projet le 20 décembre 2017
- Dossier soumis à enquête publique du 4 juin au 4 juillet 2018
- 1ère révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 18 octobre 2018

ECHELLE :

1/2 000

PHASE :

Approbation

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtes - 28000 Chartres

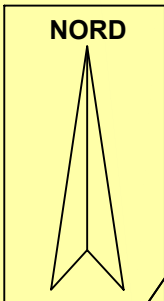
TEL : 02 37 30 26 75

courriel : agence@enperspective-urba.com



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire des Portes Euréliennes d'Ile-de-France du 18 octobre 2018 approuvant la 1ère révision du plan local d'urbanisme de la commune de Mévoisins

La Présidente,



- Limite de zone
- Ua

Zone urbaine bâti ancien
- Ub

Zone urbaine bâti récent
- Uba

Zone urbaine bâti récent à développement modéré
- Ue

Zone urbaine équipements
- Uj

Zone urbaine jardins
- 1AU

Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- 1AUe

Zone d'urbanisation future à court terme à dominante équipements
- 2AU

Zone d'urbanisation future à long terme à dominante habitat
- A

Zone agricole
- As

Zone agricole Stockage de déchets inertes
- N

Zone naturelle
- Ne

Zone naturelle - équipements
- Nh

Zone naturelle - écarts bâtis
- Emplacements réservés
- 1AU*

Secteur sujet à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Monument historique
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Espaces bâtis et paysages identifiés au titre des articles L.115.19 et L.151.23 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisés Classés
- Cône de vue sur la cathédrale Notre Dame de Chartres
- Zone inondable (PPRI)
- br

Zone de bruit 100m : fuseaux ligne Paris-Brest